

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COMMUNE DU PROJET :

DEMANDEUR

Nom *obligatoire* :

Prénom *obligatoire* :

N° SIRET *obligatoire* pour les SCI/SARL/GAEC ... :

Adresse principale :

CP et Commune :

N° téléphone :

Mail :

PROJET

Adresse du projet :

.....

Références cadastrales :

Maître d'œuvre/architecte :

Installateur (si déjà choisi) :

Date d'acquisition de l'immeuble (*Obligatoire*) :/...../..... Année Construction immeuble :

NATURE DU PROJET

- Création d'une installation ANC sur construction neuve Réf. Permis :
- Création d'une installation ANC sur rénovation avec Permis de Construire Réf. Permis :
- Création d'une installation ANC (rénovation sans permis de construire)
- Mise aux normes d'une installation ANC existante

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Surface disponible pour l'assainissement :m²

Perméabilité du sol :

- Faible ou nulle (coefficient de perméabilité $k < 15$ mm/h)
 Moyenne (coefficient de perméabilité $15 < k < 30$ mm/h)
 Bonne (coefficient de perméabilité $k > 30$ mm/h)

Destination des locaux à desservir :

- Résidence principale résidence secondaire autre destination :.....

Capacité d'accueil :

Nombre de chambre de l'habitation :

Nombre de Pièces principales :

Nombre d'équivalents habitants :

Alimentation en eau potable :

Alimentation : Réseau public Puits, source ou forage Autre :

La maison dispose-t-elle d'un sous-sol : Oui Non

Si oui, y-a-t-il des eaux usées à évacuer du sous-sol ? Oui Non

Présence d'un puits ou d'une source à proximité : Oui Non

Si oui, quel en est l'usage :

- Aucun arrosage alimentation humaine/animale autre

Le terrain est-il situé dans le périmètre de protection de captage d'eau potable :

Non Oui àm

Présence d'un cours d'eau à proximité : Non Oui àm

Pente du terrain : < à 5 % entre 5 et 10 % > à 10 %

Destination des eaux pluviales :

- Rejet en surface (fossé, caniveau,...)
 Infiltration sur la parcelle
 Rétention (cuve, mare,...)
 Autre, précisez.....

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROPOSÉE

PRÉTRAITEMENT :

- Bac dégraisseur Oui Non Volume : litres
- Fosse toutes eaux Oui Non Volume : litres
- Une ventilation est-elle prévue ? Oui Non
- Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ? Oui Non
- Un pré filtre est-il prévu ? Oui Non

TRAITEMENT :

- Épandage souterrain à faible profondeur Nombre de tranchées :
 Nombre de m de tranchées :
- Lit d'épandage : Surface : m²
- Filtre à sable vertical non drainé : Surface : m²
- Tertre d'infiltration : Surface : m² au sommet et m² à la base
- Filtre à sable vertical drainé : Surface : m²
- Filtre à zéolithe : Surface : m² Dimensionnement : EH
- Autre dispositif :
 Modèle : Dimensionnement : EH
 N° agrément :

RELÈVEMENT :

- Un poste de relevage sera nécessaire : Non Oui
- Emplacement du poste de relevage :

EVACUATION DES EAUX TRAITÉES (DISPOSITIFS DRAINÉS) :

Quel est le lieu prévu pour le rejet :

- tranchée drainante sur le terrain fossé, cours d'eau réseau pluvial,...
- Zone d'infiltration Type : Dimensionnement :
- Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau,...) : Non Oui
- Type de rejet : Temporaire Direct
- Point de rejet : fossé cours d'eau Autres

Si vous n'en êtes pas vous-mêmes propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ? Non Oui

PIÈCES À FOURNIR

IMPÉRATIVEMENT :

- 1 exemplaire de l'étude à la parcelle (étude de sol + étude de filière obligatoire) comportant :
 - Un plan de situation dans la commune du lieu-dit d'implantation du dispositif d'assainissement ;
 - Un schéma d'implantation donnant les limites du terrain, la situation de l'habitation sur le terrain et par rapport aux habitations voisines, la position des différents éléments de l'installation, les canalisations, l'emplacement des conduites de ventilation, la position des puits, sources et captages dans un rayon des 50 mètres par rapport à l'habitation. Ne pas oublier de donner le sens des pentes.

ÉVENTUELLEMENT :

- Un exemplaire de la notice technique de chaque appareil avec plans et coupes.
- Un schéma type du dispositif à installer.
- Une copie des articles du règlement du lotissement concernant l'assainissement (eaux pluviales et eaux usées).

LE DEMANDEUR ET L'INSTALLATEUR du dispositif s'engagent à réaliser l'installation en son entier après réception de l'autorisation, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

LE DEMANDEUR s'engage également à entretenir son installation.

LE DEMANDEUR autorise les agents chargés du contrôle à pénétrer sur la propriété pour les missions de contrôle technique de l'assainissement non collectif.

L'instruction des dossiers est facturée :

- 94,11 € pour la validation du projet (contrôle de conception / constitution du dossier/ Attestation de Conformité du projet)
- 73,20 € pour le contrôle de réalisation (visite du chantier / Attestation de Conformité de la réalisation du projet)

Fait à, le

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du demandeur :